

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL

Absents excusés Mesdames Brigitte MERLE (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Pierre-Marie CARSIN), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-01

RAPPORT D'ACTIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2017 DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
--

Rapporteur : Madame Françoise HURSON, Adjointe au Développement Economique et au Développement Durable

Conformément à l'article L 5211-39 du Code des Collectivités Territoriales, issu de la loi du 12 juillet 1999, la Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc nous a communiqué le rapport retraçant l'activité de l'établissement intercommunal.

Ce document nous propose, outre les actions liées au domaine du développement durable, un rappel des principaux évènements de 2017 liés aux différentes compétences de l'EPCI, qu'elles soient obligatoires optionnelles ou supplémentaires.

Celles-ci sont dédiées au projet de territoire et au service des habitants. Les différents thèmes abordés par ce document sont :

- les différentes compétences,
- les pôles de proximité,
- un focus sur le dispositif ICI (Inter Collectivités Infos),
- le projet de territoire,
- les bâtiments de la nouvelle agglomération.

Il est à souligner que 5 grandes parties composent ce rapport d'activité, à savoir :

- développer et employer les atouts du territoire,
- faciliter des déplacements vers et dans l'agglomération,
- accompagner tous les habitants dans leur quotidien,

- préserver l'environnement,
- assurer le fonctionnement de l'EPCI.

Ce document devant faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal, je vous invite à en prendre connaissance.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activité et du développement durable 2017 de Saint-Brieuc Armor Agglomération.